FAIRÉQUIPE

Revue d'information de l'Association Amicale des Anciennes Élèves des Maisons d'Éducation de la Légion d'honneur

N° 297
Janvier Février Mars 2020

Journées d'entraide 2019
Merci !

FAIRÉQUIPE

Revue d'information de l'Association Amicale des Anciennes Élèves des Maisons d'Éducation de la Légion d'honneur

Chères compagnes,

Je tiens à revenir sur nos deux journées d'entraide, qui ont eu lieu le 29 et 30 novembre dernier. Encore une fois, ce fut deux magnifiques journées qui sont l'aboutissement de l'entraide que nous avons les unes envers les autres. Un grand merci à toutes celles qui ont participé sous toutes leurs formes à ces journées. Je remercie particulièrement Catherine et Béatrice qui depuis plusieurs années sont les grandes organisatrices de cette manifestation.

À cette occasion d'ailleurs, nous en avons profité pour renouveler notre stock de foulard qui était épuisé. C'est à un designer textile lyonnais, habitué des grandes maisons de couture, que nous avons confié le soin de nous proposer un modèle plus dans l'air du temps. Ce nouveau modèle a été décliné en deux couleurs, bleu et rouge, et en trois tailles : le carré, le bandana et le linky (voir produits boutique ci-contre et en ligne).

Comme vous avez pu le découvrir, notre site a aussi été relooké. Allez le consulter, vous pourrez ainsi suivre les actualités, les événements et les échos des délégations. C'est un moyen également pour retrouver vos camarades de promotion.

Nous entamons l'année déjà avec un agenda bien rempli : le 25 janvier, ce sera nos retrouvailles rue de Rome autour de notre traditionnelle Galette, puis suivra le 7 mars notre « vide grenier/brocante », et aussi notre assemblée générale le dimanche 17 mai à Saint-Denis.

J'ai une pensée particulière pour les familles endeuillées des treize soldats morts en opération au Mali. L'ensemble des membres du Conseil et une ancienne élève en particulier leur rendent hommage dans ces pages (cf p.6).

Enfin, l'association compte sur vous pour vous investir, notamment dans notre conseil d'administration, renseignez-vous et envoyez votre candidature, nous avons besoin de vous, de vos idées, de vos compétences. Au nom du conseil d'administration, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Tous mes meilleurs vœux pour cette année 2020 !

Marie-Laure Paris (Mallez 1984)

Présidente

Zoom 4
Place des Grands hommes, dix ans de la promotion Bayard

Vie de l'association 5
Les infos de la rue de Rome

Hommage 6
Mon cœur de Française est blessé

Portrait 7
Alfred Nakache
Anne-France Dautheville

Actualité 14
Les Journées d'entraide

Engagement 18
La cagnotte des Proches
Vivre sans frontière

Des Loges à Saint-Denis 20
Baptême de la promotion Marescot
Commémorations du 11 novembre

Escapade 24
À la découverte d'Ernest Doudard de Lagrée

En réseau 25
Nouveau site internet aaelh

Zoom 26
Les femmes et la Légion d'honneur

Échos des délégations 27
Liste des déléguées

Zoom 28
Les archives de la Légion d'honneur

Carnet et location 30

Souscription 31

Retour sur les Journées d'entraide 2019

Vendredi 29 et samedi 30 novembre ont eu lieu les Journées d'Entraide dans les magnifiques salons du Palais de Salm, siège de la grande chancellerie. Cette année encore, ce fut un grand succès, plus de 1 700 visiteurs sont venus.

Les nombreux stands ont fait la joie de tous : bijoux, porcelaine, décorations de Noël, plateaux, ceintures, produits régionaux, champagne, vin et foie gras... Les animations de la vente aux enchères, du panier gourmand et de la tombola ont également contribué à la récolte des fonds. Le salon des auteurs a remporté un grand succès : trente-quatre écrivains s'y sont succédé. Nous avions sollicité, quelques "habitués de ces Journées" : Jean Raspail, Dimitri Casali, Nicole Lambert, Yves Guézou, Francis Bergeron, Laure Hillerin, Patrick de Gmeline ; des nouveaux : Caroline Eliacheff, Clémentine Portier-Kaltenbach, Pierre Servent, Philippe Alexandre et Béatrix de l'Aulnoit... et bien sûr, des AE, dont l'incontournable Gwenaële Barussaud, et aussi Sonia Poussin, Anne-France Dautheville et Lucile Sergent, et enfin des anciens professeurs : Ysabel de Andia et Axelle Huber. Tous ensemble, ils ont présenté plus de 200 titres et ont dédicacé 625 livres !

Le salon de thé a enfin permis aux visiteurs de souffler un peu après leurs achats et aux anciennes élèves de se retrouver autour d'un café, un thé ou d'une coupe de champagne. Au buffet, l'assiette campagnarde a eu beaucoup de succès ! Monsieur le grand chancelier et son épouse, qui portait notre nouveau foulard, ont salué tous les stands et ont apprécié l'ambiance chaleureuse de nos Journées. Nous leur renouvelons nos remerciements pour leur accueil. Retour en images sur ces journées dont l'organisation est un vrai défi et dont les bénéfices sont nécessaires à la vie de notre association.

Dans les salons du palais de Salm.
© Muriel Le Bouffant

Francis Bergeron, écrivain, entouré du général Puga, grand chancelier et de Marie-Laure Paris, présidente de l'Association.
© Valérie Surville

Yves et Ligia Guézou, auteurs de *Breizh Brésil*.

La Cagnotte des Proches, La cagnotte qui "fait du bien autour de soi"

Anne-Sophie Roturier (Dargnies 1989-92)

Les trois fondateurs : de gauche à droite, Estelle Brusset, Anne-Sophie et Christophe Roturier

@François Moura

Anne-Sophie Dargnies Roturier, élève aux Loges de 1989 à 1992, est infirmière. Elle est la fondatrice de *La Cagnotte des Proches*, elle nous parle de cette belle initiative qui a démarré il y a trois ans.

La Cagnotte des Proches, c'est quoi ?

C'est une plateforme de collecte de dons qui a été créée pour aider des malades, des personnes en situation de handicap et leurs familles à financer des coûts non remboursés par la Sécurité sociale ou la mutuelle. On aide à financer des soins, du matériel médical, de l'équipement adapté, des défis sportifs, des cadeaux de réconfort. On aide aussi des associations à récolter des dons et on peut émettre des reçus fiscaux si ces associations sont d'intérêt général.

Comment ça marche ? Un malade, un proche d'un malade ou une association se connectent sur notre site et créent une cagnotte en ligne. Le porteur de projet va la partager avec son réseau via un lien internet. Nous prenons contact avec chaque porteur de projet pour l'aider à créer sa cagnotte, à travailler son contenu et ses visuels et nous lui donnons les clés pour réussir sa collecte. Les cagnottes peuvent être privées ou publiques pour respecter la confidentialité médicale et les donateurs peuvent choisir de rester anonymes s'ils le souhaitent.

La Cagnotte des Proches, c'est qui ?

Mon nom est Anne-Sophie Dargnies Roturier, je suis infirmière et fondatrice de *La Cagnotte des Proches*. J'ai grandi avec une sœur atteinte d'une déficience mentale, j'ai donc été sensibilisée très jeune au problème du handicap et aux répercussions que cela entraîne dans une famille. Puis en 2006, ma maman est décédée d'un cancer foudroyant, ce qui m'a fait réaliser que la vie était fragile et qu'il fallait concrétiser rapidement ses projets de vie. Et si c'était le moment d'agir, toujours au service des malades ? Après un séjour de trois ans à Boston et à Washington où j'ai découvert le système de cagnottes en ligne dédiées aux malades, nous avons décidé de créer avec mon mari Christophe et ma cousine Estelle Brusset, *La Cagnotte des Proches*, une plateforme de cagnotte en ligne 100 % solidaire.

Pourquoi avoir créé *La Cagnotte des Proches* ?

La maladie et le handicap engendrent des coûts qui ne sont pas toujours remboursés par la Sécurité sociale. Beaucoup de familles sont obligées de renoncer à des équipements et des soins qui leur sont nécessaires, voire vitaux. C'est donc là que nous intervenons. Notre objectif est d'enlever le poids financier que portent ces familles sur leurs épaules afin de leur apporter du réconfort et un mieux-être.

Qui est concerné ?

Tout le monde. En effet, nous avons tous un père, un ami ou un collègue dans le besoin. Souvent, ces personnes n'osent pas demander de l'aide par gêne ou par découragement, ils s'isolent et les proches sont désemparés. *La Cagnotte des Proches* est une solution concrète pour soutenir un proche en difficulté. Avec l'expérience, on peut même dire que nos cagnottes sont thérapeutiques. Elles créent du lien, reboostent les malades et font aussi du bien aux donateurs qui se sentent utiles.

Pourquoi choisir *La Cagnotte des Proches* plutôt qu'une autre plateforme de cagnotte en ligne ?

Contrairement à nos concurrents, nous sommes spécialisés dans les projets de santé. Notre expérience dans le milieu médical renforce notre expertise auprès des personnes que nous soutenons. Nous sommes un vrai service solidaire et travaillons en collaboration avec les centres hospitaliers, les associations de malades, les entreprises du parcours de soins. De plus, nous ne prélevons aucun frais de fonctionnement sur les cagnottes, seuls les frais bancaires sont prélevés directement par notre prestataire de paiement qui sécurise les fonds.

Un dernier mot ?

Soyons solidaires et faisons du bien autour de nous !
https://lacagnottedesproches.fr/

À propos du site internet de l'AAELH
www.anciennes-legiondhonneur.com

Profitant d'une offre exceptionnelle de la société *Netanswer*, hébergeur de notre site depuis une dizaine d'années, l'AAELH a lancé en juillet la refonte de celui-ci.

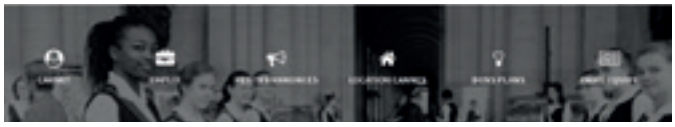

Depuis un certain temps des AE avaient exprimé le souhait d'avoir un site plus simple d'utilisation et offrant davantage d'espace aux événements et actualités, notamment pour les délégations. Nous avons donc sauté sur l'occasion, cette offre n'étant valable qu'à condition de démarrer le projet au mois de juillet. Il ne s'agit cependant pas réellement d'un « nouveau site » (qui aurait coûté très cher) même si nous employons cette expression par commodité, mais d'une amélioration à partir d'un modèle plus fonctionnel développé en 2019 par *Netanswer*.

Afin de pouvoir proposer un site qui réponde au mieux à vos attentes, un questionnaire a été envoyé par mailing en juillet. **Nous remercions les 143 AE qui ont répondu** et, dans la mesure du possible (et de nos moyens financiers), nous avons pris en compte les suggestions exprimées. Les résultats de ce questionnaire ont d'ailleurs montré que certaines rubriques et fonctionnalités, existant depuis les débuts du site, n'étaient pas connues des AE, en grande partie par manque de visibilité. C'est le cas de l'annuaire tant demandé ou bien le « module emploi ».

Le site relooké comporte ainsi une page d'accueil entièrement revue pour être plus attractive et permettant d'accéder directement et facilement aux principales rubriques et fonctionnalités comme le montrent les captures d'écran. Néanmoins, une foire aux questions (FAQ) a été mise en place et sera alimentée régulièrement avec vos différentes questions à envoyer à l'adresse webmaster@anciennes-legiondhonneur.com.

Concernant l'accès à ce site, pour répondre aux remarques de certaines d'entre vous et dissiper quelques malentendus, il est utile de préciser qu'il existe plusieurs niveaux :

1. Accès libre

Le site de l'AAELH est public donc la plupart des rubriques sont libres d'accès (gratuitement), sans identifiant ni mot de passe, que l'on soit AE ou pas.

2. Accès réservé AE

Certaines rubriques ou informations ne regardent pas le grand public (les coordonnées personnelles par exemple, pour celles qui acceptent leur diffusion) et pourraient d'ailleurs être mal utilisées par des personnes mal intentionnées. Les AE qui souhaitent pouvoir y accéder doivent donc être enregistrées dans la base de données (BDD) du site ce qui peut être fait en cliquant sur le bouton « S'INSCRIRE » (en haut à droite de la page d'accueil) et en remplissant le formulaire qui s'ouvre.

- rubriques concernées : **annuaire, location de l'appartement de Cannes, petites annonces (consultation), carnet, certaines actualités comme les événements des Maisons...**

A noter : cette inscription est gratuite, il faut juste prouver qu'on est AE, c'est la raison pour laquelle les années de présence dans les maisons sont demandées.

3. Accès réservée aux adhérentes de l'association

Celles qui sont **à jour de leur cotisation annuelle.**

- rubriques concernées : **aucune pour l'instant pour permettre à toutes de découvrir l'ensemble du site.** Seules les demandes de publications sont réservées aux cotisantes, comme indiqué dans les pages correspondantes (petites annonces, site des AE...)

Enfin, il est précisé que la gestion du site est très chronophage et que les administratrices qui en sont chargées (principalement la *webmaster*) sont **toutes bénévoles** et font donc cela sur leur temps libre. Par conséquent nous vous remercions d'être indulgentes si les mises à jour ou validations d'inscriptions ne sont pas toujours effectuées en temps réel.